

Quant à la question soulevée par le député de Peace River (M. Baldwin), selon qui le passage rapide de ces bills ne doit pas contrecarrer les discussions budgétaires, je suis certain que c'est un fait acquis. Ce député a également proposé qu'on termine d'abord le débat sur le bill sur le crédit agricole; nous sommes prêts à accepter cela et si personne ne prend la parole après le député de Crowfoot (M. Horner), nous espérons qu'on pourra passer immédiatement au vote sur le sous-amendement et sur l'amendement.

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, voilà assez longtemps que nous réclamons de meilleures pensions pour les personnes âgées au Canada, de même que pour les anciens combattants, que nous ne nous opposerons pas à la première, à la deuxième, ni à la troisième lecture du projet de loi. Dès aujourd'hui, nous sommes disposés, mes collègues et moi, à entendre la première lecture du bill et à le discuter même en deuxième lecture.

J'espère que l'honorable ministre tiendra aussi compte du fait qu'à la veille des élections, il présente deux projets de loi de façon que nous versions l'augmentation des pensions à la fin du mois de juin. Nous ne nous opposons pas à cela, mais nous demandons depuis au moins deux ans au ministre responsable d'accorder ces augmentations.

On reconnaîtra que le fait d'attendre pour accorder la rétroactivité du mois de juin au mois de janvier sent passablement les élections, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député d'Oshawa-Whitby invoque-t-il le Règlement? Je ne voudrais pas qu'on tienne un débat à ce sujet. Nous en sommes à l'appel des motions; le ministre a fait une déclaration à laquelle les représentants des partis de l'opposition ont répondu. Le député d'Oshawa-Whitby demande maintenant la parole. Je lui signale, ainsi qu'aux autres députés, qu'un seul représentant de chaque parti a droit de parole à ce sujet. Je crois que c'est ainsi qu'il faut procéder.

Le président du Conseil privé (M. MacEachen) et d'autres députés, je crois, ont proposé que la Chambre convienne d'omettre les formalités de la première lecture dans le cas des bills relatifs aux pensions et que l'étude de ces bills commence dès cet après-midi. Il y aurait à cela deux conditions: premièrement, il ne faudrait pas consacrer plus de 30 minutes encore au débat sur le bill C-5 concernant le crédit agricole. L'autre condition est celle qu'a suggérée le député de Peace River: il ne faudrait pas que les députés soient empêchés de faire allusion aux objets des bills qui seraient étudiés en deuxième lecture tout à l'heure, et qui pourraient être adoptés avant la clôture du débat sur le budget dans les six jours prévus. Je crois que ce sont les conditions que posent les députés. Si cela est exact, je mettrai la motion aux voix dans un

instant. Le président du Conseil privé semble vouloir ajouter un mot.

**L'hon. M. MacEachen:** Je ne demande pas que la première lecture du bill sur les anciens combattants ait lieu aujourd'hui. Je préfère qu'elle soit différée jusqu'à ce que j'aie la certitude que les députés ont le nombre voulu d'exemplaires du bill. Il y aura suffisamment d'exemplaires des amendements portant sur la sécurité de la vieillesse pour les députés, mais je ne voudrais pas qu'on procède à la première lecture de l'autre bill tant qu'on ne disposera pas des textes.

**M. l'Orateur:** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** J'ai indiqué que la proposition présentée à la Chambre par le président du Conseil privé a été acceptée par les députés qui ont pris la parole. Cette proposition est-elle adoptée et en est-il ainsi ordonné?

**Des voix:** D'accord.

[Français]

**M. l'Orateur:** Je crois que les députés sont d'accord sur les conditions qui ont été mentionnées par l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen) et par les porte-parole des partis de l'opposition qui ont fait des commentaires par la suite.

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

#### LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL ET LA LOI SUR L'EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE

##### MODIFICATIONS RELATIVES AUX JUSTES MÉTHODES D'EMPLOI

[Traduction]

**L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail)** demande à présenter le bill C-206, tendant à modifier le Code canadien du travail et la loi sur l'emploi dans la Fonction publique relativement aux mesures discriminatoires prises, en matière d'emploi, en raison de l'âge, du sexe et de la situation de famille.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

#### LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

##### MODIFICATIONS RELATIVES À L'INDEXATION, LA RÉSIDENCE ET LA MAJORATION DU SUPPLÈMENT

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social)** demande avec le consentement unanime de la Chambre, à présenter le bill C-207, tendant à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)